

Source : atlas autrement « Atlas des femmes »

Des avancées paradoxales

Les inégalités entre les sexes figurent parmi les principales formes d'inégalités reconnues et combattues dans le monde. Durant la seconde moitié du xx^e siècle, la question de la lutte pour les droits des femmes et la préservation de leurs intérêts a pris une dimension internationale avec l'adoption de la charte des Nations unies (1945) qui a établi les principes généraux d'une égalité entre les sexes. Depuis, une série de conventions internationales destinées à protéger les femmes et à éliminer les discriminations à leur encontre ont été signées. 1979 fut une année décisive de ce point de vue avec l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Les quatre conférences mondiales sur les femmes organisées par les Nations unies (1970, 1975, 1980 et 1995) ont permis de réunir la communauté internationale autour d'un ensemble d'objectifs et ont été suivies de la rédaction de plateformes d'action pour la promotion des femmes dans toutes les sphères de la vie publique et privée.

En ce début de siècle, la question des femmes et de l'égalité des sexes reste une priorité au niveau mondial, et pour cause. Rares sont en effet les pays (y en a-t-il seulement un ?) rassemblant les conditions d'une égalité parfaite entre les femmes et les hommes dans des domaines aussi variés que l'accès à la santé, à l'instruction, à l'emploi, à l'information, les salaires, la représentation politique, la transmission du patrimoine, la liberté d'expression et, dans la sphère privée, la prise de décision au sein du couple et de la famille ou le partage du travail domestique. Dans certains pays, les inégalités entre femmes et hommes touchent même parfois à des aspects vitaux, la survie des unes et des autres pouvant être en jeu.

Vingt ans après la dernière conférence mondiale sur les femmes, il est nécessaire de dresser un état des lieux de leur situation dans le monde, des inégalités entre les sexes, mais aussi des inégalités entre les femmes elles-mêmes. Sans prétendre à l'exhaustivité géographique et thématique, cet atlas met en perspective la diversité des situations féminines et des formes d'inégalités. Il repose sur des sources administratives nationales et internationales, des enquêtes statistiques, ainsi que sur des données juridiques ou des événements historiques

qui rendent compte des évolutions contemporaines. Les études de genre, en démographie et en sociologie notamment, permettent de mieux cerner ces transformations et de les caractériser par des données objectives.

L'Atlas des femmes montre ainsi comment certaines inégalités se sont atténuées, souvent sous l'effet des mobilisations féministes, des conventions internationales qui ont fixé des objectifs d'égalité et de décisions politiques nationales. Les transformations de la situation des femmes dans certains domaines traduisent des formes d'émancipation. Dans l'éducation, la procréation, l'accès à certaines professions, le droit de vote : ce sont de véritables avancées qui sont à l'œuvre.

Pour autant, les avancées sont à la fois inabouties et paradoxales. Inabouties car le rapprochement des situations des femmes et des hommes demeure très relatif. Il se heurte aussi à de fortes résistances, voire parfois à de véritables retours en arrière. La remise en question récente du droit à l'interruption volontaire de grossesse dans un pays comme l'Espagne le montre. De plus, les avancées sont souvent limitées à certaines régions de la planète et à certains domaines. D'un continent à l'autre, d'un pays à l'autre, les inégalités sont partout et existent à tous les âges de la vie, mais revêtent des formes multiples. L'inaboutissement tient aussi au fait qu'au sein d'une même société, les femmes bénéficient de ces avancées de façon très variable selon la position sociale qu'elles occupent.

Enfin, les avancées sont paradoxales, car elles s'accompagnent de nouvelles formes d'inégalités, parfois plus subtiles car articulées à une rhétorique à la fois (faussement) égalitaire et différencialiste. Les inégalités sont justifiées par une nécessaire « différence des sexes » qui serait dictée par un « ordre naturel ». En réalité, comme le montre cet atlas, celles-ci sont loin d'être immuables. Elles revêtent en outre des formes très diverses et sont étroitement liées aux contextes historiques, politiques et sociaux. Les inégalités entre les femmes et les hommes n'évoluent pas de manière univoque. Elles se reconfigurent, se déplacent, s'euphémisent... sans pour autant disparaître. La route vers l'égalité est encore longue.

Plus d'hommes que de femmes...

La population mondiale enregistre une majorité d'hommes. Pourtant, au milieu du xx^e siècle, les femmes étaient encore légèrement plus nombreuses. Aujourd'hui, alors que les femmes restent très majoritaires en Europe, elles sont de plus en plus minoritaires en Asie où leur surmortalité et les avortements de filles pèsent lourd dans le déséquilibre entre les sexes.

La population mondiale s'élève à près de 7,4 milliards d'habitants, dont 3,6 milliards de femmes. Elles étaient pourtant, jusque dans les années 1950, légèrement majoritaires. Quelles réalités cette évolution traduit-elle pour les femmes et les hommes ? Quels facteurs président à cette répartition ?

Les garçons naissent plus nombreux que les filles (autour de 105 pour 100 filles dans des circonstances ordinaires). Après la naissance, en revanche, les femmes sont généralement avantagées : moins vulnérables que les hommes à tous les âges de la vie (sauf, encore dans certains pays, aux âges de la reproduction), elles vivent en principe plus longtemps. Progressivement, donc, au fur et à mesure que la population vieillit, les femmes deviennent majoritaires. Cette répartition des deux sexes peut toutefois être modifiée par un troisième facteur : la migration entre les pays. Cette dernière concerne, selon les cas, principalement tantôt les hommes, tantôt les femmes, et vient donc modifier, parfois de manière très nette, la part de chaque sexe tant dans le pays de départ que dans le pays d'accueil. Selon les populations, ces trois facteurs ont plus ou moins d'influence, d'où d'importantes disparités régionales.

Plus de femmes que d'hommes en Europe

L'Europe est le continent où les femmes sont, en proportion, les plus nombreuses. Toujours marquée par les pertes humaines (essentiellement masculines) de la Seconde Guerre mondiale, elle est aussi le continent où l'on vit aujourd'hui le plus longtemps : 78 ans en moyenne, et où, par conséquent, le vieillissement – qui favorise une surreprésentation des femmes – est le plus avancé. C'est également en Europe que l'avantage des femmes en matière de longévité est le

plus important : elles vivent en moyenne sept ans de plus que les hommes. En comparaison, cet écart n'est que de cinq ans en Amérique du Nord et de moins de trois ans en Afrique, où la surmortalité des femmes aux âges de la reproduction continue de peser sur la répartition des deux sexes dans de nombreux pays. Dans certains pays d'Europe de l'Est, notamment dans la Fédération de Russie, la surmortalité des hommes s'est tellement aggravée avec la transition économique que les femmes y vivent désormais en moyenne plus de dix ans de plus que les hommes.

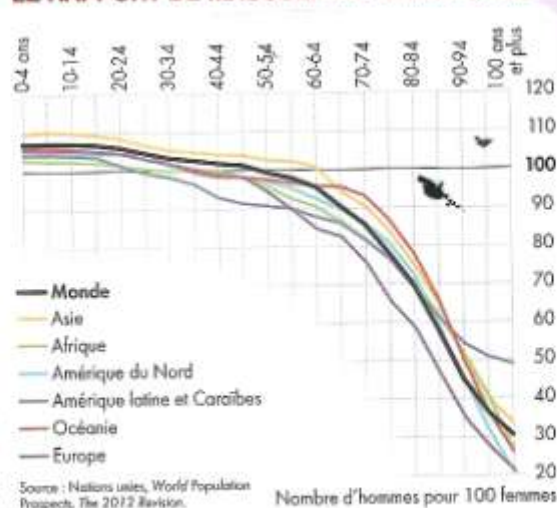
Plus d'hommes que de femmes en Asie

C'est en Asie que les hommes sont les plus fortement majoritaires. Ce continent doit cette particularité tout d'abord au statut des femmes toujours peu valorisé, notamment en Inde et en Chine (qui pèsent lourd dans la balance puisqu'à elles deux, elles représentent plus de 60 % de la population de ce continent). Ainsi, non seulement les

femmes y naissent moins nombreuses qu'elles le devraient (voir p. 12 «Le droit de naître fille»), mais encore elles vivent moins longtemps qu'elles le pourraient, compte tenu du niveau de développement socio-économique de ces pays. L'Inde, le Pakistan, le Bangladesh et l'Iran sont d'ailleurs parmi les rares pays au monde où les femmes ont, jusqu'aux années 1980, eu une durée de vie équivalente à celle des hommes, voire moindre, ce qui est un signe patent d'inégalités de traitement entre les sexes.

D'autres pays du continent asiatique, comme le Qatar ou les Émirats arabes unis – certes bien moins peuplés que l'Inde ou la Chine – comptent quant à eux deux à trois fois plus d'hommes que de femmes dans leur population. Cette situation s'explique par le besoin massif de main-d'œuvre suscité par le développement de l'industrie pétrolière à partir des années 1970, qui a été comblé par une très forte immigration, essentiellement masculine (au point que dans ces deux pays, 8 habitants sur 10 sont aujourd'hui d'origine étrangère).

LE RAPPORT DE MASCULINITÉ SELON L'ÂGE



La répartition relative des hommes et des femmes varie fortement en fonction de l'âge. À l'échelle du monde, les hommes sont majoritaires jusque vers 40-50 ans. Ensuite, parce que les femmes ont en moyenne une longévité plus grande, ils deviennent minoritaires.

Source : Nations unies, World Population Prospect, The 2012 Revision.

D'où vient la masculinisation de la population ?

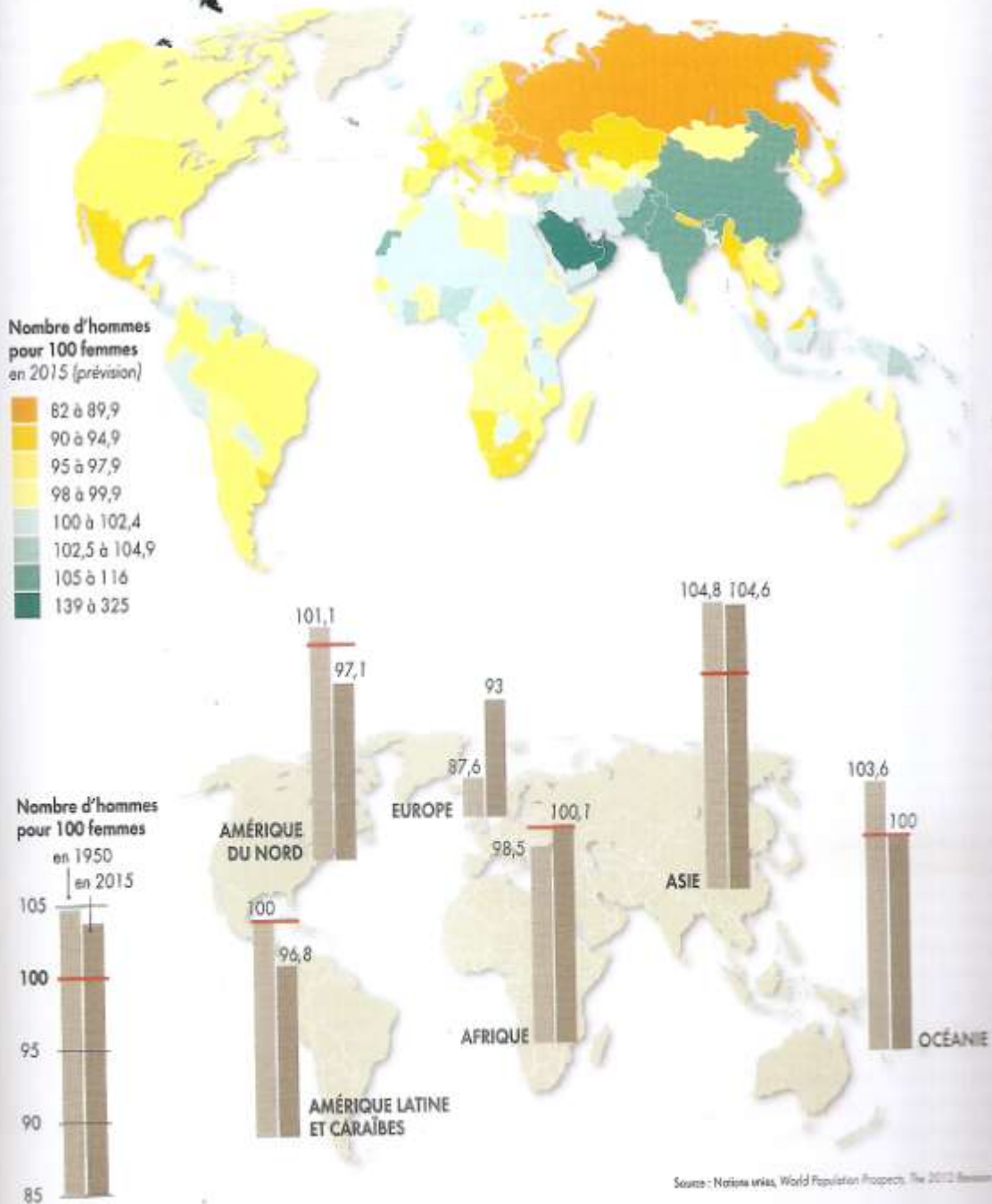
À l'échelle mondiale, seuls deux facteurs sont susceptibles de jouer : la répartition des sexes à la naissance et les différences de mortalité entre hommes et femmes. Depuis 1950, la durée de vie moyenne des femmes a augmenté plus vite que celle des hommes, ce qui n'a

cependant pas conduit à un recul de la part de ces derniers. C'est donc à la lente augmentation de la proportion de garçons à la naissance que l'on doit la masculinisation progressive de la population mondiale : tirée principalement par la Chine, cette tendance découle aussi, dans une moindre mesure, d'un ensemble de facteurs génétiques,

environnementaux et comportementaux de plus en plus favorables à la conception des garçons et à la survie *in utero* (avec notamment les progrès de la médecine fœtale, l'amélioration du suivi des grossesses et le recul de la malnutrition des mères).

Isabelle Attané

LES RAPPORTS DE MASCULINITÉ DANS LE MONDE ET LEUR ÉVOLUTION DEPUIS 1950



Le droit de naître fille

Partout dans le monde, les garçons sont, chez les enfants, plus nombreux que les filles. Mais en Asie, cette tendance est plus marquée qu'ailleurs. Des inégalités de traitement alimentent en outre une surmortalité des filles. Les normes de genre, toujours défavorables aux femmes, portent donc atteinte à leurs droits les plus élémentaires: celui de naître et celui de vivre.

La population des enfants est, partout dans le monde, majoritairement masculine. Cette situation est normale et immuable: il naît un peu plus de garçons et bien que ceux-ci, plus vulnérables, meurent en plus grand nombre que les filles, y compris *in utero*, ils restent, à chaque âge, légèrement majoritaires. Les effectifs des deux sexes dans les cohortes successives ne s'équilibrent que vers 40 ou 50 ans.

109 garçons pour 100 filles en Asie

En Asie, les garçons sont encore plus nombreux: on en compte désormais 109 pour 100 filles chez les moins de 5 ans alors que leur mortalité, supérieure à celle des filles, devrait avoir fait tomber cette proportion en dessous de 105, comme dans le reste du monde.

Cette situation atypique résulte d'une atteinte au droit des femmes le plus élémentaire: celui de naître. En ligne de mire, quelques pays dans lesquels la préférence traditionnelle pour les fils se traduit, simultanément à la baisse du nombre d'enfants et à la diffusion massive de l'échographie prénatale, par des avortements sélectifs: en Chine, en Inde, au Vietnam, en Albanie, en Azerbaïdjan, en Arménie, en Géorgie... des couples de plus en plus nombreux choisissent de ne mener une grossesse à terme que si l'enfant attendu est un garçon, conduisant à des situations hors du commun au regard de l'expérience du reste du monde. Parfois, notamment en Chine et en Inde, le déficit féminin est encore aggravé par une surmortalité anormale des petites filles dans leur première année d'existence, du fait d'un moindre accès aux services de santé.

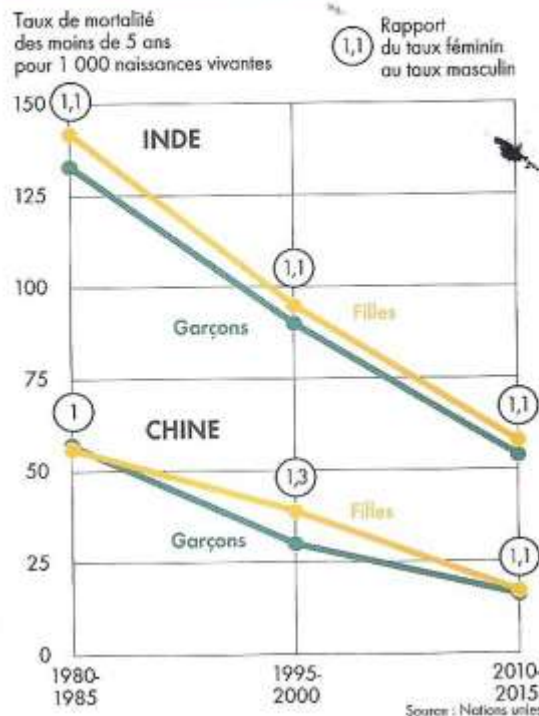
Confucianistes, musulmanes, hindouistes, bouddhistes ou chrétiennes, ces sociétés partagent des traits culturels qui favorisent les hommes: système patriarcal, familles patrilineaires, processus de socialisation toujours très différenciés pour les filles et les garçons... Perpétuer le nom de la famille et en assurer la continuité restent des enjeux majeurs dans ces pays. Dans la culture confucianiste, l'absence d'héritier mâle signifie l'extinction de la lignée familiale et du culte des ancêtres. Dans la religion hindoue, c'est le fils qui, selon les rites, embrase le bûcher funéraire de ses parents, faute de quoi leur âme ira de réincarnation en réincarnation sans jamais trouver le repos éternel

au Nirvana. En Inde comme en Chine, une fille n'est chez ses parents que de passage: à son mariage, elle quittera ses parents pour se dévouer à la famille de son mari. Élever une fille, dit un dicton chinois, c'est «cultiver le champ d'un autre». Pour les Indiens, c'est «arroser le jardin de son voisin». En Inde et au Bangladesh notamment, la dot nécessaire au mariage d'une fille, souvent ruineuse pour les familles des jeunes épouses, accentue encore la préférence pour les fils.

De fortes résistances

La modernisation économique n'a, de ce point de vue, guère amélioré la situation des filles. Pauvreté, considérations matérielles et familiales,

CHINE ET INDE: LA SURMORTALITÉ DES FILLES AVANT 5 ANS



Lorsque les femmes ne subissent pas de discrimination sur les plans sanitaire et nutritionnel, leur mortalité est inférieure à celle des hommes à tous les âges de la vie. C'est particulièrement le cas durant la petite enfance, pendant laquelle le rapport des taux féminins aux taux masculins se situe autour de 0,8 dans des circonstances ordinaires. En Chine et en Inde, ces rapports supérieurs à la norme attestent d'une surmortalité des filles avant le cinquième anniversaire.

attachement aux traditions. Les facteurs économiques sont les principaux facteurs motivant la préférence pour les fils. Dans ces sociétés, les discriminations des filles découlent des meilleures opportunités de réussite sociale et professionnelle qui s'offrent aux hommes à l'âge adulte, alors que les femmes restent valorisées principalement dans la sphère domestique. Les lois interdisant l'avortement sélectif, quand elles existent, restent lettre morte – à l'exception de la Corée du Sud, où des campagnes d'information

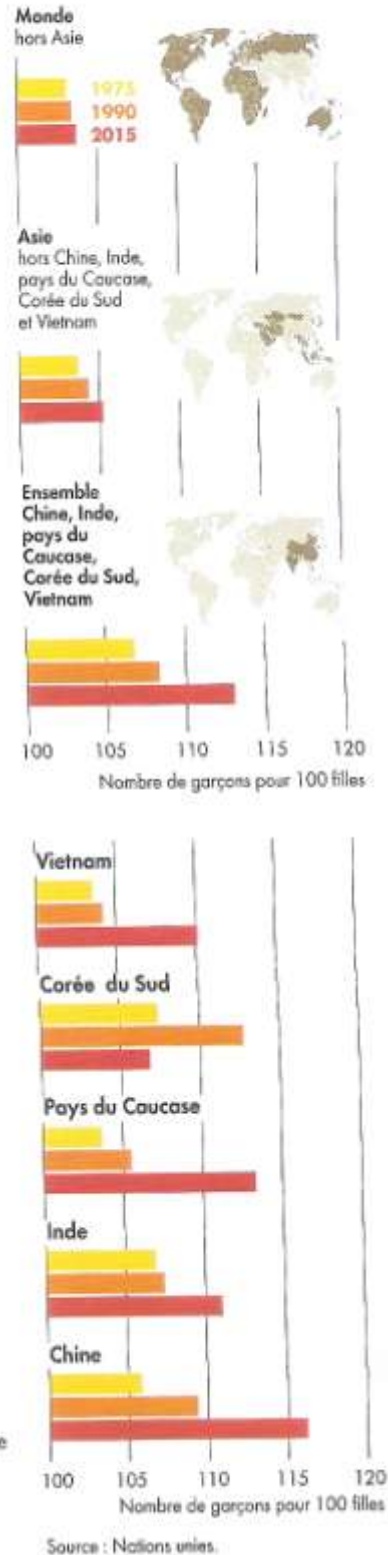
associées à une urbanisation rapide ont permis de faire reculer la pratique. Ailleurs, elle continue de profiter à tous les acteurs: d'un côté, les parents prêts à tout pour connaître le sexe de l'enfant qu'ils attendent et pratiquer ensuite un avortement si le sexe n'est pas celui souhaité, souvent après plusieurs mois de grossesse; de l'autre, des médecins qui, moyennant des dessous-de-table conséquents, satisfont massivement ces demandes.

Isabelle Attané

HISTOIRE DE LA LUTTE CONTRE L'AVORTEMENT SÉLECTIF EN ASIE

- 
- 1987 **Corée du Sud** : interdiction aux médecins de révéler le sexe du fœtus
 - 1988
 - 1989
 - 1990
 - 1991 **Corée du Sud** : lancement de la campagne d'information « Aimez votre fille »
 - 1992 **Chine** : la loi sur la protection des droits et intérêts des femmes interdit les noyades et abandons de filles, de même que les mauvais traitements envers les femmes ayant donné naissance à une fille
 - 1993
 - 1994 **Chine** : la « Loi sur la santé des mères et des enfants » interdit les avortements sélectifs
 - 1995
 - 1996 **Corée du Sud** : renforcement de la loi interdisant les avortements sexo-sélectifs
 - 1997 **Inde** : le « Pre-Natal Diagnostic Techniques Act (PNDT) » interdit les avortements sélectifs
 - 1998
 - 1999
 - 2000 **Chine** : lancement du programme « Chérir les filles »
 - 2001
 - 2002 **Népal** : loi sur l'avortement interdisant la sélection prénatale du sexe
 - 2003 **Inde** : le « Pre-Conception and Pre-Natal Diagnostic Techniques Act » renforce la législation interdisant les avortements sélectifs et l'étend à la sélection du sexe en amont de la conception
 - 2004 **Vietnam** : « Population Ordinance » interdisant toute sélection prénatale du sexe
 - 2005 **Chine** : réglementation instaurant un contrôle sur les avortements pratiqués au-delà de la 14^e semaine de grossesse

NOMBRE DE GARÇONS POUR 100 FILLES CHEZ LES MOINS DE 5 ANS



Un enfant, si je veux, quand je veux ?

La liberté de choisir leur fécondité, grâce à la contraception, permet aux femmes de ne plus subir un « destin maternel » et de vivre une sexualité sans risque de grossesse non désirée. Elle représente un droit fondamental, un facteur crucial d'émancipation et d'autonomie. Mais elle continue d'être soumise à des contraintes politiques, légales, sociales, médicales ou matérielles.

Les femmes sont de plus en plus nombreuses à limiter leur fécondité. Elles ont aujourd'hui 2,5 enfants en moyenne au niveau mondial, mais cet indice masque de grandes disparités : les Nigériennes sont les plus fécondes (7,6 enfants), tandis que les Bosniennes connaissent les niveaux les plus bas (1,2). Au niveau régional, les niveaux de fécondité maximaux s'observent en Afrique subsaharienne et en Asie occidentale alors que l'Europe enregistre les minimums.

Les femmes limitent leur fécondité pour diverses raisons : être disponibles pour d'autres activités et d'autres rôles sociaux devenus accessibles grâce au développement de l'instruction et de l'emploi féminins, offrir de meilleures conditions de vie à leur famille, échapper à la pauvreté... mais aussi parfois sous l'effet de l'intervention publique. Dans certains pays à forte croissance démographique, des politiques visant à restreindre la fécondité ont été développées dans la seconde moitié du xx^e siècle. À l'inverse, dans certains pays, les gouvernements proposent des aides financières ou des mesures favorisant l'articulation entre vies familiale et professionnelle qui soutiennent la fécondité. C'est le cas en France avec les allocations familiales et surtout les aides à la garde des très jeunes enfants ou encore la gratuité de l'école maternelle.

La responsabilité des femmes

Afin de maîtriser la fécondité, l'accès de la contraception est primordial. Deux femmes mariées sur trois dans le monde utilisent un moyen de contraception et l'usage des méthodes tra-

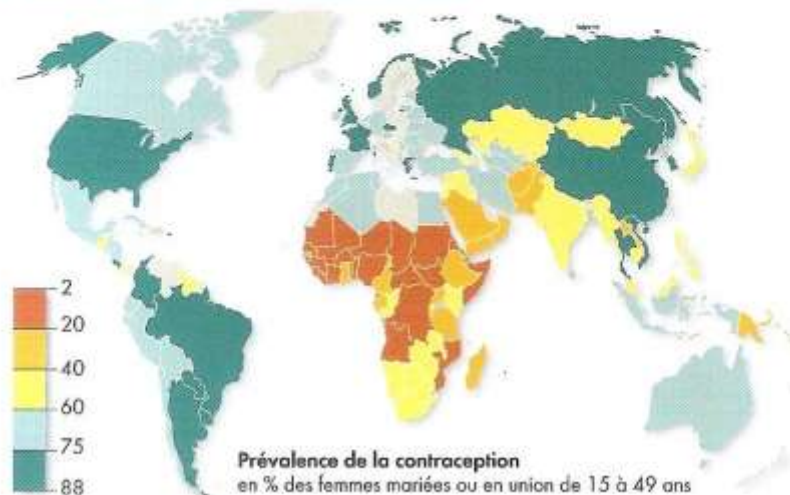
ditionnelles (abstinence périodique, retrait...) recule, laissant place à des méthodes modernes, souvent médicalisées. En France, la pilule domine malgré un recul ces dernières années. Dans l'idéal de la norme établie par le corps médical, elle est utilisée après une période d'usage du préservatif et avant l'adoption du stérilet qui intervient une fois que la femme a eu au moins un enfant. Ce schéma est loin d'être généralisable. De nombreux pays du continent américain recourent massivement à la stérilisation féminine. À l'opposé, des méthodes moins médicalisées sont répandues par exemple au Japon et en Russie, où le préservatif masculin domine, ou encore en Afrique subsaharienne, où les méthodes traditionnelles restent les plus utilisées. Un trait commun reste que ce sont les femmes qui assument presque universellement la responsabilité de la contraception. Contrairement à la stérilisation fémi-

nine, la stérilisation masculine (vasectomie) est exceptionnelle – hormis au Royaume-Uni, en Nouvelle-Zélande et au Canada.

Une liberté sous contraintes

Choisir sa fécondité et utiliser une contraception fait désormais partie des droits reproductifs reconnus par les Nations unies et en 2013, 80 % des gouvernements étaient impliqués directement dans la promotion de la contraception. Cette reconnaissance est le fruit de revendications féministes visant à une dissociation de la vie sexuelle et de la vie reproductive ainsi qu'à l'émancipation des femmes d'un « destin naturel maternel ». Elle est aussi sous-tendue par des préoccupations sanitaires – la réduction du nombre des grossesses et l'espacement des naissances améliorant la santé des mères et des enfants. Enfin, les politiques démographiques et la mise en œuvre de programmes de planification

L'USAGE DE LA CONTRACEPTION



Source : Nations unies, World Contraceptive Patterns 2013.

familiale l'ont accélérée dans certains pays en développement.

Cependant, les freins à l'usage de la contraception sont multiples et limitent de fait la liberté des femmes de choisir leur fécondité. Chaque société définit les populations qui, au regard des normes sociales et du droit, ont accès à la contraception. Les célibataires ou les femmes sans enfants en sont parfois exclues. La religion ou les réticences des maris, qui veulent davantage d'enfants ou craignent la liberté sexuelle potentielle de leur femme délivrée du risque de grossesse extraconjugale, peuvent représenter des obstacles. De plus, l'offre de contraceptifs et les normes médicales de prescription ne correspondent pas toujours aux besoins

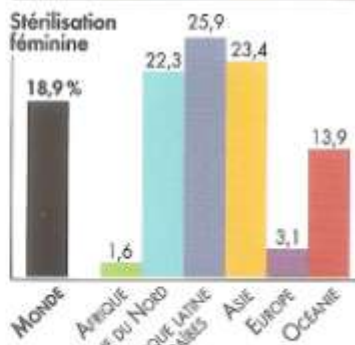
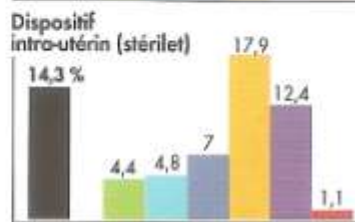
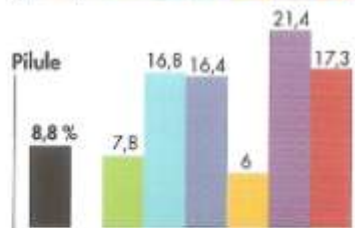
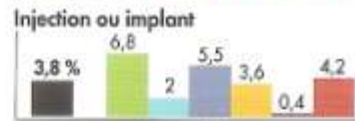
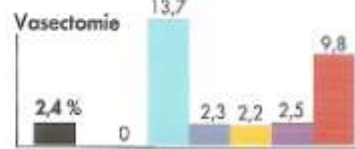
ou aux préférences des femmes. Enfin, toutes les difficultés matérielles ne sont pas levées : absence totale ou quasi-totale d'offre, inaccessibilité liée aux coûts trop élevés ou à l'éloignement des lieux où se procurer un contraceptif... Ces obstacles écartent des femmes de la contraception, peuvent entraîner des interruptions dans son usage et aboutir à des grossesses non désirées. Par ailleurs, la contraception a été imposée par des programmes de planification familiale coercitifs dans quelques rares pays comme la Chine ou l'Inde. Le droit des femmes à choisir leur fécondité et leur contraception a, certes, beaucoup progressé, mais il n'est toujours pas garanti à toutes.

Carole Brugeilles

LES MÉTHODES CONTRACEPTIVES

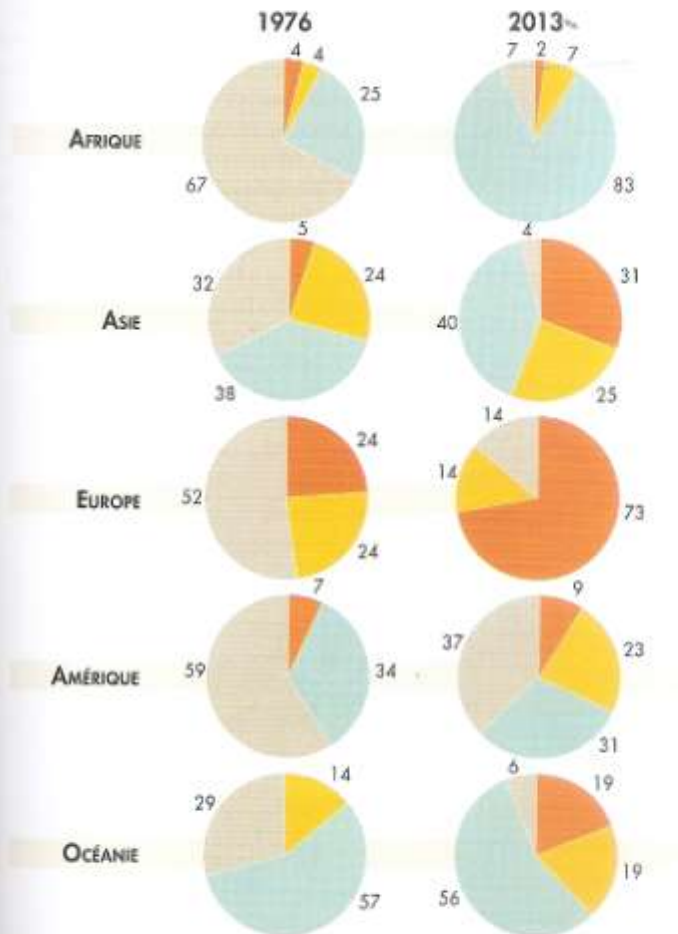
Méthode utilisée, en % des femmes mariées ou en union de 15 à 49 ans

Autres méthodes modernes



Source : Nations unies, *World Contraceptive Use 2011*.

LES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES POUR FAIRE ÉVOLUER LA FÉCONDITÉ



Source : Nations unies, *World Population Policies 2013*.

Pourcentage de pays déclarant prendre des mesures afin d'influer sur la fécondité

Augmenter Maintenir Diminuer Pos d'intervention

Les femmes vivent plus longtemps que les hommes

Partout dans le monde, les femmes vivent en moyenne plus longtemps que les hommes. Mais dans certains pays, la persistance d'une mortalité assez forte aux âges de la reproduction et des comportements moins favorables envers les filles que vis-à-vis des garçons réduisent encore notablement cet avantage.

Pour l'ensemble de la planète, en 2010-2015, l'espérance de vie moyenne atteignait 72 ans pour les femmes, contre seulement 68 ans pour les hommes, soit une différence de 4 ans. Les écarts sont cependant encore très variables d'un pays à l'autre : autour de 2 ans dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, mais près de 13 ans en Russie où la mortalité masculine est particulièrement forte. Ils ne sont toutefois pas immuables.

Un avantage féminin récent dans beaucoup de pays

Avant le début de la transition épidémiologique, lorsque les décès étaient fréquents et causés principalement par des maladies infectieuses, les

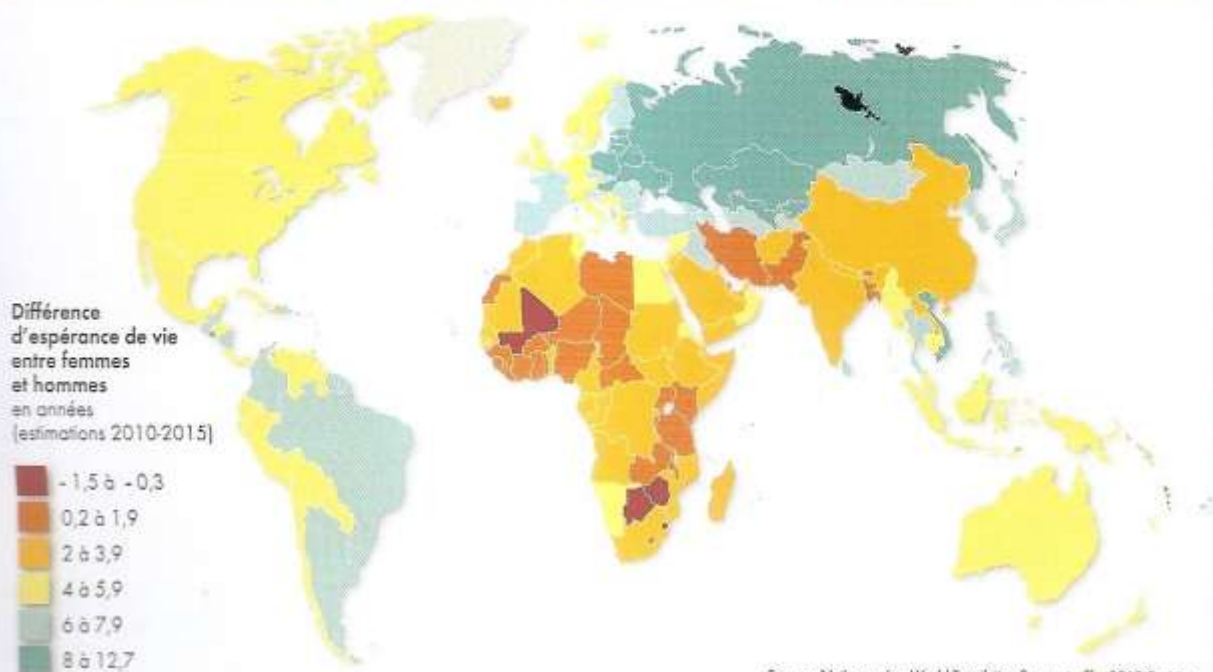
mortalités masculine et féminine étaient à peu près de même niveau. Le probable avantage biologique des femmes, dû à une moindre vulnérabilité à certaines pathologies, à une meilleure résistance physiologique au vieillissement et généralement estimé à deux ans d'espérance de vie, était annulé par des conditions de vie plus défavorables. C'était le cas en particulier dans l'enfance où une moindre attention était portée aux filles, ainsi qu'aux âges de la reproduction auxquels le risque de mortalité était très élevé pour les mères. Cette situation qui prévalait dans les pays européens au XVIII^e siècle était encore d'actualité à la fin du XX^e siècle dans de grands pays d'Asie comme le Pakistan, l'Inde ou le

Bangladesh où, de ce fait, espérances de vie masculine et féminine étaient quasiment au même niveau.

Les hommes commencent à rattraper leur retard

Grâce aux progrès dans la lutte contre les maladies infectieuses, le recul de la mortalité maternelle et la forte réduction de la mortalité des enfants entre la naissance et le cinquième anniversaire ont permis de récupérer l'avantage biologique féminin. Mais le processus ne s'est pas arrêté là, et au fur et à mesure que l'espérance de vie augmentait, l'écart avec les hommes s'est creusé. Moins touchées par les maladies de société (alcoolisme, tabagisme, accidents de la route) et plus

LA DIFFÉRENCE D'ESPÉRANCE DE VIE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LE MONDE

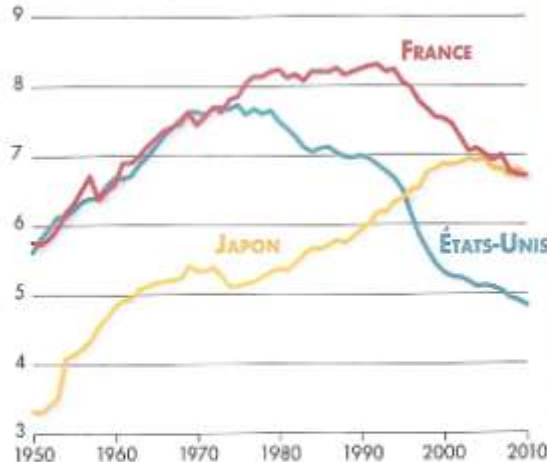


enclines à fréquenter le milieu médical que les hommes, les femmes ont su davantage tirer parti des progrès remportés dans la lutte contre les maladies cardiovasculaires en bénéficiant à plein de la prévention et des nouveaux traitements.

Les hommes ont cependant, progressivement, modifié leur comportement et mieux pris en charge leur santé. Partant d'un niveau plus élevé de mortalité, ils ont pu engranger des gains supérieurs à ceux des femmes. C'est ainsi que la différence entre les sexes se réduit actuellement dans la plupart des pays industrialisés. En France, elle n'était plus que de 6,4 ans en 2012, contre 8,2 ans au début des années 1990.

L'ÉCART D'ESPÉRANCE DE VIE SE RÉDUIT

Différence femmes/hommes en années



Source : Human Mortality Database (www.mortality.org).

Après avoir fortement augmenté dans la deuxième moitié du xx^e siècle au fur et à mesure des progrès sanitaires, l'écart d'espérance de vie entre femmes et hommes se réduit actuellement dans les pays les plus avancés. Cette réduction est apparue dès la fin des années 1970 aux États-Unis, au début des années 1990 en France et seulement au milieu des années 2000 au Japon.

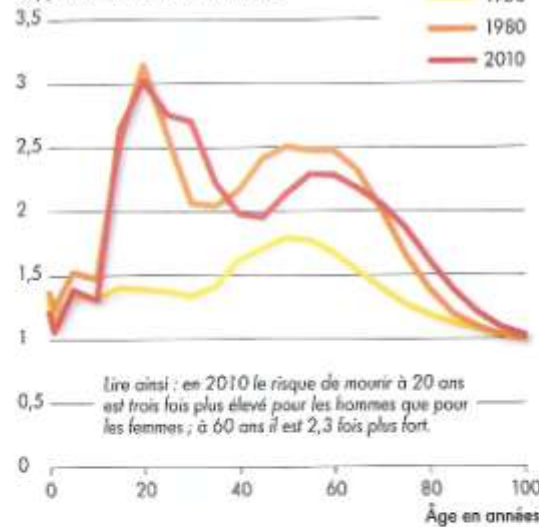
Causes de décès : des différences hommes/femmes

Les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire sont les deux principales causes de décès pour les femmes. Elles sont toutes deux en baisse, mais les secondes diminuent plus rapidement que les premières. Ce sont donc les tumeurs qui dominent désormais la mortalité féminine dans les pays les plus développés. Parmi celles-ci, les tumeurs du sein restent les plus meurtrières, mais sont en diminution. La mortalité par tumeurs des bronches et du poumon est par contre, en France par exemple, encore en augmentation – à des niveaux toutefois bien inférieurs à ceux atteints par les hommes.

Pour toutes les grandes causes de décès, le niveau de mortalité des femmes est toujours moins élevé que celui des hommes. Ainsi, en France en 2010, le niveau de mortalité par maladies cardio-vasculaires ou par cancers est près de deux fois plus élevé chez les hommes. Ce rapport dépasse même largement trois pour le cancer du poumon, les maladies liées à la consommation excessive d'alcool ou les accidents de la circulation. Si l'on fait abstraction des tumeurs du sein et des organes génitaux, seuls l'asthme et les démences séniles tuent davantage les femmes que les hommes, à âge égal. Dans ce dernier cas, toutefois, il est possible que la différence de mortalité soit davantage due à un diagnostic plus

SURMORTALITÉ MASCULINE EN FRANCE DEPUIS 1950

Rapport de surmortalité masculine



Source : Human Mortality Database (www.mortality.org).

Après une augmentation spectaculaire à tous les âges entre 1950 et 1980, la surmortalité masculine s'est nettement réduite aux âges actifs, mais elle continue d'augmenter après 70 ans, les femmes bénéficiant davantage que les hommes des progrès récents de la survie aux grands âges.

fréquemment posé chez des femmes qui se retrouvent souvent seules aux grands âges du fait du décès de leur partenaire.

Une forte prépondérance des femmes parmi les plus âgés

La surmortalité masculine reste particulièrement élevée autour de 20 ans : un jeune homme a trois fois plus de risques de mourir qu'une jeune femme.

Ce rapport dépasse encore deux autour de 60 ans avant de diminuer progressivement avec l'âge. Alors qu'il naît un peu plus de garçons que de filles, la plus longue survie des femmes produit un fort déséquilibre entre les sexes aux âges les plus élevés : en 2014 en France, les trois quarts des 90 ans et plus étaient des femmes et c'était le cas de 86 % des centenaires.

France Meslé

La scolarisation des filles : avancées et résistances

Dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie, en dépit des progrès réalisés au cours des dernières décennies, la scolarisation au niveau primaire puis dans le premier cycle du secondaire peine à se généraliser. L'exemple des pays occidentaux montre pourtant que, lorsque les filles ne sont pas discriminées dans l'accès à l'école, elles font en moyenne des études plus longues que les garçons et ont un meilleur taux de réussite aux examens.

Dans les années 1970, alors que l'accès à l'enseignement primaire était universel dans la plupart des pays occidentaux, dans les pays en développement, les taux de scolarisation des filles étaient toujours très en deçà de ceux des garçons. Le constat est peu ou prou le même en 1990, lorsque se tient la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous à Jomtien, en Thaïlande. Si elles ont suscité beaucoup d'espoir, les « années Jomtien » n'ont finalement guère tenu leurs promesses. En 2000, 110 millions d'enfants – dont une majorité de filles (58 %) – étaient encore privés d'école tandis que près de 170 millions de jeunes de 15 à 25 ans – dont 62 % de jeunes femmes –

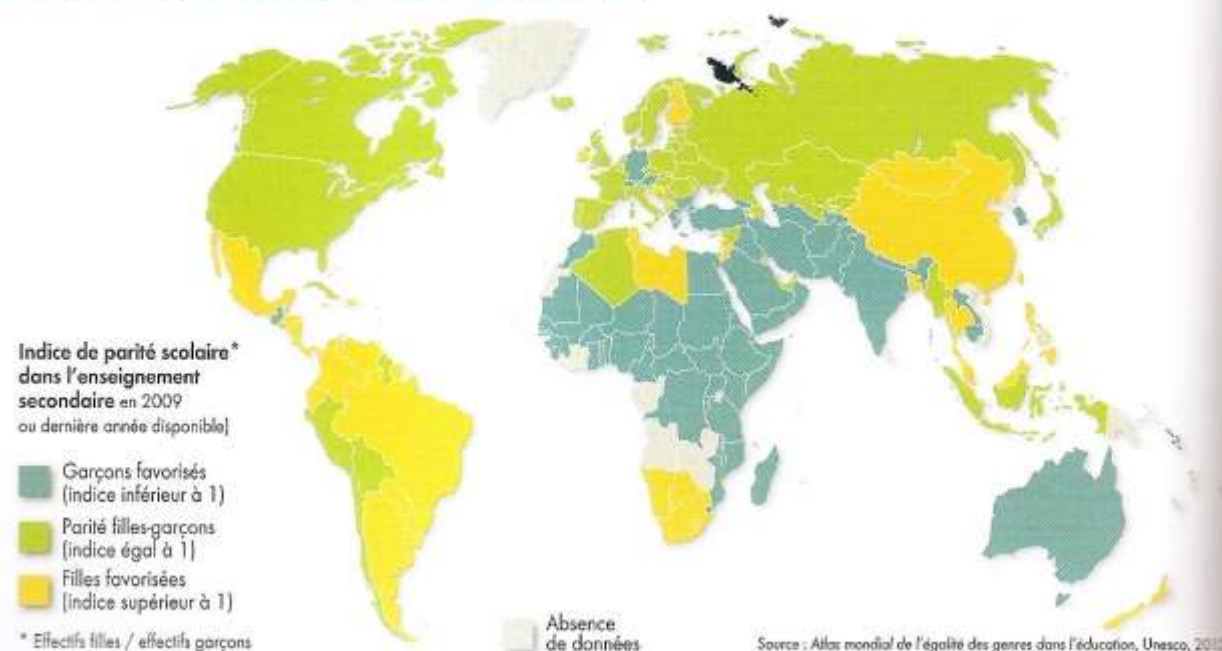
étaient analphabètes. L'objectif d'un égal accès des filles et des garçons à un enseignement primaire gratuit, obligatoire et de qualité, et à une réduction des disparités entre les sexes à partir de l'enseignement secondaire a ainsi été repoussé à 2015, lors du Forum mondial sur l'éducation tenu à Dakar en 2000.

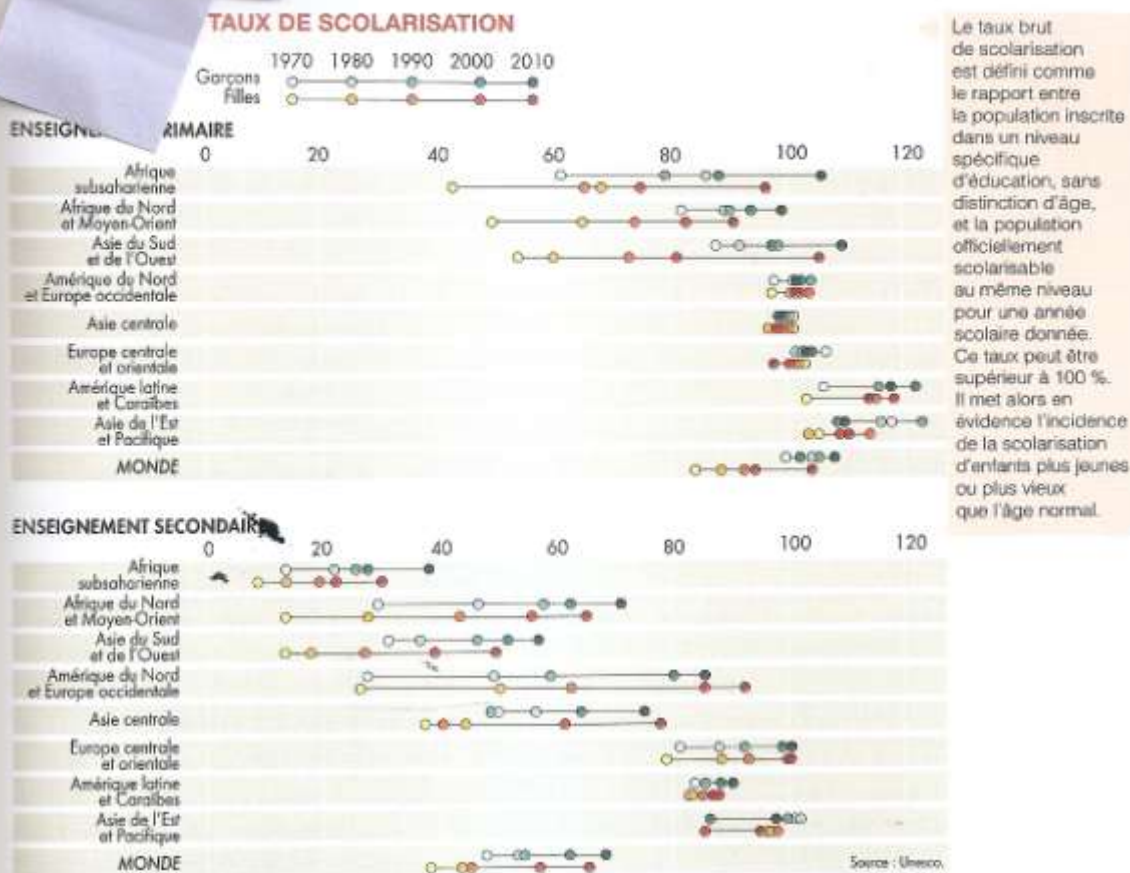
Des inégalités patentes aux causes multiples

La scolarisation des enfants s'est améliorée depuis (ils sont moins nombreux à ne pas fréquenter l'école en 2010 qu'en 2000) mais les inégalités sexuées persistent (les filles restent majoritaires parmi les non-scolarisés), surtout au niveau du secondaire.

Dans les pays en développement, l'inégale répartition de l'offre scolaire, tant en quantité qu'en qualité, demeure l'un des principaux obstacles à la généralisation de l'enseignement primaire et à l'ouverture plus démocratique du secondaire. L'éloignement de l'école – fréquent en milieu rural – a davantage d'impact sur les filles : leurs parents hésitent à les laisser parcourir seules de longues distances. L'enseignement primaire est en théorie gratuit, mais les divers frais qui y sont associés (manuels et fournitures scolaires, habillement, repas du midi...) restent à la charge des familles. L'enseignement secondaire implique souvent un coût financier supplémentaire pour les parents (frais d'inscription).

LA PARITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE





Dans de nombreuses régions, il existe en outre un coût indirect de la scolarisation des enfants, en lien avec les besoins de main-d'œuvre indispensables à l'organisation matérielle des familles. Or, dans leurs arbitrages, les parents misent le plus souvent sur leurs fils.

Les rapports de genre, principal facteur d'inégalité

La scolarisation prolongée des filles n'est, dans de nombreuses sociétés, guère jugée utile à l'apprentissage des rôles d'épouse et de mère auxquelles on les prédestine. Les progrès observés depuis quatre décennies témoignent certes de quelques avancées : désormais la scolarisation est aussi pensée au féminin. Mais ils font également suite à de fortes pressions extérieures (liant appuis financiers à la parité des sexes dans l'éducation de base) et ne correspondent pas, ou trop rarement, à des évolutions en

profondeur des mentalités. La scolarisation des filles et l'alphabétisation des femmes restent toutefois très dépendantes de la place qui leur est assignée socialement.

Une meilleure réussite scolaire des filles

Dans les pays occidentaux, les filles affichent de meilleurs résultats scolaires que les garçons. Elles réussissent mieux aux examens de fin de cycle secondaire et sont désormais plus nombreuses qu'eux à poursuivre des études supérieures et à en sortir diplômées. Les évaluations internationales de l'Unesco montrent des tendances semblables dans les pays en développement. Les filles obtiennent généralement de meilleurs résultats que les garçons : à l'école primaire, elles les supplantent en lecture et en mathématiques et redoublent moins souvent qu'eux. Mais les garçons sont privilégiés dans la

poursuite d'études. La meilleure réussite scolaire des filles ne leur permet donc pas toujours de compenser les inégalités d'accès dont elles sont encore victimes dans de nombreux pays.

Laure Moguerou

Inégalités de genre : l'impossible mesure ?

L'égalité des femmes avec les hommes est un droit humain reconnu par les Nations unies et une condition nécessaire du développement. Mais comment mesurer les inégalités entre les sexes ? L'enjeu est de construire un indicateur capable d'une part de refléter la situation des femmes dans des domaines aussi divers que l'instruction, la santé, le niveau de vie, le travail et la participation politique à l'échelle de chaque pays, et d'autre part de permettre les comparaisons internationales.

Des indices de développement «sexo spécifiques»

Bien que très réducteur, le produit national brut (PNB) par habitant est longtemps resté l'indicateur le plus répandu pour apprécier le niveau de développement des pays. Très critique à son égard – le PNB ignore la dimension sociale du développement –, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a proposé en 1990 un nouvel indicateur donnant une vision plus large du progrès des sociétés : l'indice de développement humain (IDH). Celui-ci combine le revenu par habitant, l'espérance de vie à la naissance et les taux de scolarisation – mais reste indifférent aux inégalités entre hommes et femmes.

Pour permettre la mesure de ces inégalités, le PNUD a construit en 1995 une variante de l'IDH : l'indice «sexospécifique» de développement humain (ISDH, ou *Gender-related Development Index*). Comme l'IDH, l'ISDH d'un pays s'obtient en calculant des distances entre la situation de celui-ci et les situations les plus favorables et les plus défavorables observées dans le monde au regard de la santé, de l'instruction et du niveau de vie. Pour chaque critère, des calculs sont conduits séparément pour les hommes et les femmes puis combinés. L'établissement d'une moyenne permet ensuite un classement entre pays. L'ISDH se présente donc comme un IDH actualisé en fonction de l'ampleur de l'inégalité de genre. Si celle-ci est forte, l'ISDH est plus faible que l'IDH et inversement, si l'inégalité de genre est faible, l'ISDH sera plus élevé que l'IDH. La Pologne était ainsi aussi au 35^e rang mondial pour l'ISDH en 1997 et au 52^e

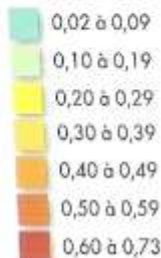
pour l'IDH. À l'inverse, la même année, la France était 2^e au classement de l'IDH, mais 7^e à celui de l'ISDH.

Ayant introduit l'ISDH pour mesurer les potentialités (*capabilities*) des femmes, le PNUD introduit, dans son même rap-

port de 1995, un indice complémentaire permettant d'apprécier l'utilisation faite de ces potentialités : l'indicateur de la participation des femmes (IPF, ou *Gender Empowerment Measure*, GEM). Ce dernier s'obtient en combinant des

LA MESURE DES INÉGALITÉS : L'INDICE D'INÉGALITÉ DE GENRE

Indice d'inégalité de genre, en 2013



Composition de l'indice

| Cinq indicateurs | Trois dimensions | Un indice |
|---|--------------------------|-----------------------------|
| Part de femmes actives | Marché de l'emploi | Indice d'inégalité de genre |
| Niveau d'instruction (secondaire et plus) | Autonomisation | |
| Représentation parlementaire | | |
| Fécondité chez les adolescentes | Santé de la reproduction | |
| Mortalité maternelle | | |

variables rendant compte des différences dans la représentation parlementaire, dans l'accès à des fonctions de direction et d'encadrement, à des emplois de techniciens et aux professions libérales, de même que dans la répartition des revenus du travail.

L'indice d'inégalité de genre

Ces deux indicateurs, l'indice sexospécifique de développement humain et l'indicateur de la participation des femmes, font à leur tour l'objet de critiques de trois types : mélange, dans leur calcul, de valeurs absolues et relatives, données souvent parcellaires (en particulier pour le revenu) et, dans le cas de l'indicateur de la participation des femmes, une inadéquation à la situation des pays en développement où l'activité féminine est souvent informelle,

donc peu visible. En réponse à certaines de ces critiques, le PNUD a élaboré en 2010 un nouvel indicateur : l'indice d'inégalité de genre (IIG, ou *Gender Inequality Index*). Tridimensionnel, il prend en compte la santé de la reproduction, l'autonomisation des femmes et le marché de l'emploi.

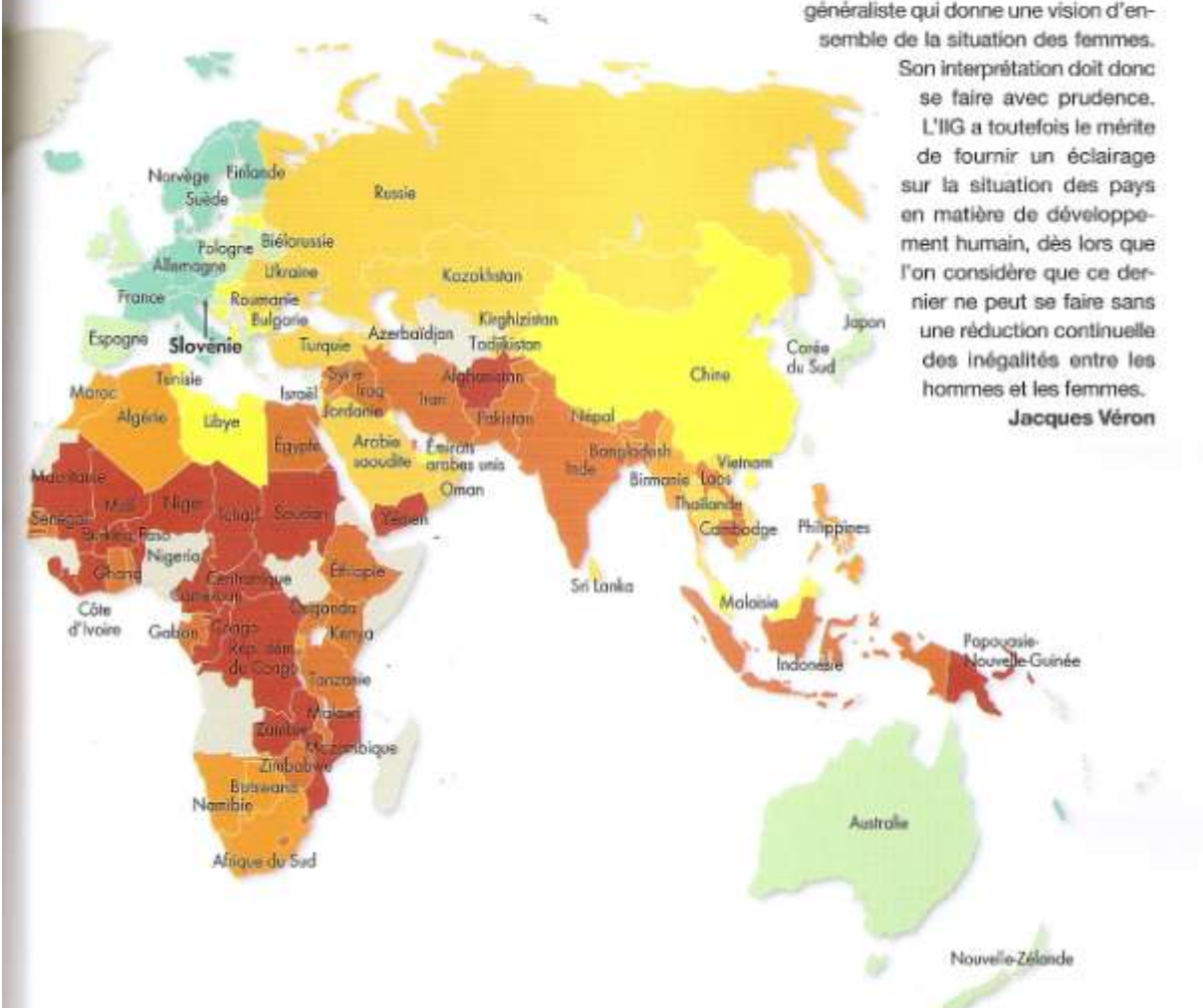
Comme pour les autres indicateurs du PNUD, la valeur de l'indice est comprise entre 0 et 1. Plus un pays est inégalitaire du point de vue du genre, plus la valeur de l'indice est proche de 1. En 2012, la valeur de l'IIG est la plus basse aux Pays-Bas (0,045) et elle est la plus élevée au Yémen (0,747). La comparaison entre valeurs de l'IDH et de l'IIG confirme le constat déjà fait à propos de l'ISDH, selon lequel la prise en compte de l'inégalité de genre conduit à des reclassements dans l'apprécia-

tion du développement humain. Ainsi les États-Unis, classés par la valeur de l'indice de développement humain au 3^e rang mondial, ne se situent plus qu'au 42^e rang au regard de la valeur de l'indice d'inégalité de genre (0,256 en 2012). Ceci tient à trois facteurs : une forte fécondité des adolescentes et un taux de mortalité maternelle relativement élevé, ainsi qu'un pourcentage faible de femmes au parlement. Il reste que les pays les mieux placés appartiennent dans leur ensemble au monde industrialisé.

Comme les indicateurs précédents, l'IIG n'est pas exempt de critiques. Étant donné qu'il s'agit d'un indicateur « synthétique », les données qu'il résume – qui sont fusionnées pour permettre son calcul – ne sont plus transmises en tant que telles. Par ailleurs, il reste un indicateur généraliste qui donne une vision d'ensemble de la situation des femmes.

Son interprétation doit donc se faire avec prudence. L'IIG a toutefois le mérite de fournir un éclairage sur la situation des pays en matière de développement humain, dès lors que l'on considère que ce dernier ne peut se faire sans une réduction continue des inégalités entre les hommes et les femmes.

Jacques Véron



Source : Rapport mondial sur le développement humain 2014, Programme des Nations unies pour le développement.

La situation des femmes dans l'emploi, au niveau mondial, ne s'améliore quasiment pas. Dit en termes diplomatiques par l'Organisation internationale du travail (OIT) qui a publié, lundi 7 mars, un rapport sur les tendances 2016 « Femmes au travail », à la veille de la Journée internationale des droits des femmes, des progrès ont été accomplis « à la marge », depuis vingt ans, et la quatrième conférence onusienne sur les femmes, à Pékin.

Entre 1995 et 2015, « *le taux mondial de participation des femmes à la population active est passé de 52,4 % à 49,6 %* », constate l'OIT. En 2015, 1,3 milliard de femmes étaient présentes dans le monde du travail contre 2 milliards d'hommes, soit respectivement 46 % des femmes en âge de travailler (plus de 15 ans) et 72 % des hommes.

Si, en matière d'accès à la santé et à l'éducation la situation des femmes s'est améliorée, s'agissant de l'économie et du social « *de grandes lacunes restent à combler dans la mise en œuvre du Programme de développement durable pour 2030 adopté par les Nations Unies en 2015* ».

Leur présence de plus en plus importante à l'école – la parité entre garçons et filles a été atteinte dans les secteurs de l'éducation primaire et secondaire dans 123 pays – « *ne se traduit par aucun progrès dans le monde du travail*, résume Laura Addati, co-auteure du rapport. *Un véritable gâchis du talent et des compétences des femmes* ».

Inégalité généralisée

Premières victimes du sous-emploi, de la précarité, surreprésentées dans l'économie informelle, moins bien payées, moins protégées socialement, les femmes restent confrontées à une situation d'inégalité générale, et ce, sur tous les continents. « *Les progrès accomplis pour surmonter les obstacles sont lents et se limitent à quelques régions du monde* », écrivent les auteurs du rapport.

Et quand la situation des femmes semble s'être améliorée, cela s'explique généralement par une dégradation de celle des hommes. Exemple : la réduction des écarts d'emploi en Europe (sauf à l'Est), s'explique par la baisse du taux d'emploi des hommes.

« *En Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest, et en Amérique du Nord, les écarts de chômage entre hommes et femmes se sont résorbés avec la crise financière, en grande partie sous l'effet du ralentissement économique touchant les secteurs à prédominance masculine et de l'augmentation des taux d'emploi des femmes mariées qui, dans certaines circonstances, se mettent à travailler pour compenser les pertes de revenu familial liées au chômage masculin* », explique l'OIT, qui regroupe les représentants des gouvernements, des employeurs et des syndicats de 187 États membres.

Au niveau mondial, les chances pour les femmes d'entrer sur le marché du travail sont inférieures de 27 % à celle des hommes. Loin de se résorber, l'écart s'est même creusé en Asie du Sud et en Asie de l'Est.

Elles sont surreprésentées « *parmi les travailleurs qui contribuent à l'entreprise familiale* », c'est-à-dire travaillant pour leur conjoint ou leur famille, notamment dans les entreprises agricoles, dans l'artisanat, le commerce. Dans certaines régions du monde, comme l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud, elles sont un tiers à travailler dans ce secteur de l'économie informelle, et plus de 40 % à travailler pour leur propre compte. Au niveau mondial, ces taux sont respectivement de 17 % et de 30 %. À noter que la part des hommes travaillant pour « l'entreprise familiale » est près de trois fois plus faible, 6,4 %.

Le résultat de cette précarité dans l'emploi se traduit notamment par des rémunérations plus faibles. L'écart salarial entre hommes et femmes est estimé, par l'OIT, à 23 % au niveau mondial.

Quelques progrès ont été enregistrés, limités précise l'OIT, mais « *si les tendances actuelles se poursuivent, il faudra plus de 70 ans avant que cet écart disparaisse totalement* ». Pour Laura Addati, « *il n'y a pas de politique courageuse et, sans volontarisme, les écarts salariaux ne diminueront pas par le seul développement économique* ».

« Sous-évaluation du travail accompli »

Les écarts salariaux ne s'expliquent pas seulement par les différences d'éducation ou d'âge. « *Ils sont aussi liés à la sous-évaluation du travail accompli par les femmes et des compétences requises dans les professions et les secteurs dominés par les femmes* », notent les auteurs du rapport. Elles sont 61,5 % à occuper des postes dans le secteur des services, là où les hommes sont moins de 43 %.

Autre conséquence de cette place inférieure des femmes dans le monde du travail, elles sont moins bien protégées socialement que les hommes. Même dans le cas où elles occupent un emploi salarié, « *à l'échelle mondiale, près de 40 % des femmes ne cotisent pas à la protection sociale* ». Par exemple, 200 millions de femmes ayant atteint l'âge de la retraite ne disposent d'aucune pension, un chiffre nettement plus bas chez les hommes, 115 millions.

Enfin, pour compléter ce tableau noir de la situation des femmes, plus vulnérables encore sur les continents asiatiques et africains, l'inégalité persiste quant au rapport entre travail salarié et travail réellement effectué, y compris dans la sphère familiale.

Dans les pays en développement, quand une femme travaille en moyenne 9 h 20 dans sa journée, elle n'est rémunérée que 5 h 10, 4 h 10 n'étant pas payées. L'homme, lui, sur 8 h 07, est rémunéré 6 h 40. Dans les économies développées, si la part de travail non rémunéré est moindre, la différence entre homme et femme persiste : pour le premier, sur 7 h 40 de travail, seules près de deux heures ne sont pas rémunérées, quand la femme, elle, n'est pas payée durant 3 h 30 sur un temps de travail quotidien estimé à 8 h 10.

Document = Comment rendre la ville aux femmes ? Marion Rousset Publié le 19/06/2014. Source, Télérama

Bordeaux. Son quartier branché agrémenté de façades typiques et de petits bistros, avec un skatepark le long de la Garonne pour les amateurs de glisse. Quelques rues plus loin, des grands ensembles et un Citystade pour les footeux, logé au milieu des barres. Deux équipements sportifs prisés par les collectivités, accaparés par des nuées de garçons : la mèche romantique ou le cheveu ras, ils sautent, roulent, dribblent et shootent... Imaginez un instant un autre tableau : transformée en fief de filles à ciel ouvert, une immense piste de danse. Impensable ? « *On n'a pas d'équipements équivalents pour les jeunes filles à ceux que la puissance publique construit pour les garçons* », constate la sociologue Edith Maruéjols, qui vient de terminer une thèse sur l'usage féminin de la ville. Et le mal est profond : comme le montrent plusieurs études menées à Paris, Toulouse, Bordeaux et Montpellier entre 2010 et 2013, l'espace urbain est fait par les hommes et pour les hommes.

Ne pas donner l'impression d'avoir peur

« *Les skateparks et les Citystades instituent, dans l'indifférence générale, la présence des mâles dans la rue*, affirme Yves Raibaud, chercheur au CNRS et spécialiste de la géographie du genre. *Ces lieux s'inscrivent dans la continuité d'autres espaces où ils sont aussi dominants, comme les terrasses de cafés et les terrains*

de pétanque. » Où sont les femmes ? En apparence partout, dans la rue et les boutiques, les parcs et les bus. En fait, nulle part. Elles ne s'arrêtent pas, flânent peu, évitent certains quartiers. Surtout la nuit. Quand l'ombre des arbres se fait menaçante, elles prennent soin d'adapter leur cadence au risque ressenti, ne marchant ni trop vite (pour ne pas donner l'impression d'avoir peur), ni trop lentement (pour ne pas laisser croire qu'elles espèrent une rencontre). Toujours en mouvement. « *Les femmes immobiles dans la ville, ce sont symboliquement les prostituées* », souligne Edith Maruéjols.

“Les femmes n'ont pas l'insouciance des hommes.” Marie-Christine Bernard-Hohm, ethno-urbaniste

Rares sont les lieux extérieurs où elles s'attardent — même en groupe. Lorsque des acteurs bordelais installent une ludothèque — structure habituellement fréquentée par les mères et leurs enfants — en plein air, ce sont les pères qui l'investissent ! Autres repaires masculins : les bistrotts, où l'on se retrouve vite fait avant le travail ou à l'heure de l'apéro, pour trinquer devant un écran de télévision... qui boude les sports féminins. Depuis plus de deux ans, le collectif Place aux femmes investit les bars d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) afin de « *militer pour la mixité dans les cafés* ». Même errer au gré de ses envies reste encore trop souvent un privilège masculin : en règle générale, les passantes se déplacent d'un point à un autre, du cabinet du médecin à leur domicile, de leur lieu de travail à la crèche, du cinéma à la bouche de métro. « *Elles n'ont pas l'insouciance des hommes* », assure l'ethno-urbaniste Marie-Christine Bernard-Hohm. Elles ont même développé une vision utilitariste de l'agglomération, comme il ressort d'une étude que la chercheuse a dirigée en 2010 pour la communauté urbaine de Bordeaux (CUB) : « *Au départ, leur discours était très positif. Je les ai fait jouer, dessiner des cartes mentales, et ce n'est que dans la dernière demi-heure qu'elles ont exprimé leurs angoisses. Les femmes mettent en place un système complexe pour lier toutes leurs activités entre elles.* »

Le harcèlement sexuel, la onzième plaie d'Egypte

Le harcèlement sexuel est un fléau qui touche toutes les Egyptiennes. Du geste déplacé aux viols en bande, ce mal n'est pas nouveau, mais il a empiré après la révolution de 2011.

LE MONDE CULTURE ET IDEES | 25.04.2013 à 16h30 • Mis à jour le 30.04.2013 à 15h01 | Par Robert Solé

Pharmacienne et romancière, Ghada Abdel Aal habite à Mahalla Al-Qobra, ville industrielle du delta égyptien. Pour se rendre au Caire, elle emprunte l'un des innombrables minibus qui sillonnent l'Egypte. "J'achète toujours deux places, pour être sûre de ne pas être harcelée par un voisin", dit cette femme de 35 ans. Auteure d'un roman savoureux (*La Ronde des prétendants*, Editions de l'Aube, 2012), Ghada Abdel Aal n'a pourtant rien d'une allumeuse. Elle porte le hijab, qui s'est quasiment généralisé dans son entourage, sans chercher à le "compenser" - comme tant d'autres - par un pantalon moulant ou un maquillage outrancier. "Le harcèlement sexuel, je l'ai intégré depuis l'enfance, précise-t-elle. Dès l'âge de 10 ou 11 ans, quand j'apercevais un groupe de garçons ou que je devais passer devant un café, je changeais spontanément de trottoir."

Le harcèlement peut être qualifié de onzième plaie d'Egypte (*regarder vers la 4^e minute de la vidéo*). En effet, la situation prend une tournure inquiétante : les institutions sont discréditées, la police est absente, l'insécurité augmente, les agressions contre les chrétiens se multiplient, alors que la hausse du chômage, la hausse des prix et la pénurie de gaz ou d'essence provoquent des drames.

HARCELEURS EN UNIFORME

Toutes les compatriotes de Ghada Abdel Aal ont été victimes du *taharosh* ("harcèlement sexuel"). *"C'est l'une des raisons pour lesquelles je me suis provisoirement exilée*, affirme Dalia Hassan, qui organise des festivals culturels en France. *A Alexandrie, un trajet quotidien à pied de vingt minutes pour aller à mon travail était devenu un enfer.*" Riche ou pauvre, aucune Egyptienne n'échappe aux agressions verbales ou aux gestes déplacés. Rien ne retient les harceleurs : ni l'âge, ni la bague au doigt, ni le voile. Un adolescent pris sur le fait à Alexandrie et questionné sur son attitude a répondu de façon significative : *"Si je ne poursuivais pas les femmes, mes copains me prendraient pour un homosexuel."* Et Dieu sait si l'homosexualité reste infamante en Egypte...

Demander assistance à un policier ? Ces femmes ont appris, très jeunes, à se méfier des agents de l'ordre, qui ne sont parfois que des harceleurs en uniforme. Appeler à l'aide ? Si l'on veut être entendue, mieux vaut dire qu'on s'est fait voler son sac... *"J'ai appris à ne compter que sur moi-même*, confie Shahinaz Abdel Salam, une informaticienne de 35 ans. *Ces dernières années, au Caire, j'avais toujours des pierres dans mon sac.*" On dirait que les femmes n'ont pas leur place dans l'espace public. Beaucoup de chemin avait pourtant été parcouru en Egypte depuis qu'une pionnière, Hoda Charaoui, de retour d'un congrès féministe en Europe, en 1923, s'était spectaculairement dévoilée en public. Un scandale toléré à l'époque parce que la classe dirigeante était tournée vers l'Europe et soucieuse de lui ressembler. Dans les années 1950 et 1960, sous Nasser, l'occidentalisation des mœurs s'est poursuivie, malgré la lutte contre l'impérialisme : les femmes ont obtenu le droit de vote, accédé plus largement à l'instruction et à des emplois. Leur statut personnel s'est encore amélioré au temps de Sadate, avec les lois "Jihane" (du nom de l'épouse de Sadate) qui ont réduit les inégalités dans le couple.

VAGUE DE "RÉISLAMISATION"

Mais certaines de ces avancées ont été remises en cause par la vague de conservatisme et de "réislamisation" des décennies suivantes. Le statut des femmes a alors évolué en dents de scie. Quoiqu'illégale depuis 2008, l'excision est encore massivement pratiquée, avec la complicité de nombreux médecins, dans le but de réduire le plaisir féminin. Vieille coutume nilotique, cette mutilation n'est pas requise par l'islam, mais un machisme forcené a réussi à la transformer en précepte islamique !

Le *taharosh* a pris une autre dimension avec des agressions collectives différentes des "tournantes" en France : il ne s'agit pas de quelques violeurs qui, à tour de rôle, abusent de leur victime, mais de dizaines, voire de centaines d'hommes, qui se jettent sur une ou plusieurs femmes, souvent lors d'une manifestation, pour arracher leurs vêtements, les toucher, les pénétrer avec leurs doigts, les battre ou les blesser. Plusieurs agressions de ce genre avaient été signalées ces dernières années lors de fêtes religieuses. En 2006, des jeunes femmes avaient été attaquées par une meute d'inconnus, en plein centre du Caire, sans que la police n'intervienne.

La première explication qui vient à l'esprit est la frustration sexuelle, entretenue par une consommation effrénée d'images pornographiques. Le chômage et la difficulté de se loger retardent l'âge du mariage, alors que les relations hors alliance sont prohibées. Mais cette explication est insuffisante, car, dans les formes de *taharosh*, on a affaire à des agresseurs de tous âges et de tous milieux sociaux, parfois mariés à deux ou trois femmes.

FRUSTRATIONS D'UN AUTRE GENRE

Ce sont des frustrations d'un autre genre qui s'expriment - ou s'ajoutent - quand des groupes venus de quartiers défavorisés investissent le centre-ville et se jettent comme des loups sur des passantes. *"Ces hommes n'ont rien*, remarque Ayyam Wassef, militante associative. *Ils ont été eux-mêmes humiliés, lors de leur service militaire ou après une arrestation. Dès qu'ils peuvent trouver une petite revanche, ils passent à*

l'acte, se jettent sur une femme, la déshabillent et observent sa peur, la photographient avec leur téléphone. L'appareil photo en guise de pénis..."

Le harcèlement s'explique aussi par la transformation progressive de la société depuis le milieu des années 1970. A cette époque, les Egyptiens, peuple sédentaire par excellence, ont été encouragés à chercher du travail à l'étranger. Beaucoup de gens modestes sont partis dans des pays du Golfe, pour revenir ensuite avec des épouses voilées, de l'argent plein les poches et des idées wahhabites.

BUTIN SEXUEL

Ces nouveaux riches ont eu une influence d'autant plus grande sur la société qu'ils étaient relayés par le militantisme islamique dans les quartiers. L'Etat, en pleine libéralisation économique, s'est désengagé de certains secteurs comme la santé, permettant à des groupes fondamentalistes de prendre la relève, avec d'importants soutiens financiers venant d'Arabie saoudite ou du Qatar. Le régime Moubarak a lui-même contribué à renforcer leur influence, en donnant des facilités aux salafistes - sur l'accès aux ondes, par exemple - pour contrer les Frères musulmans.

La référence islamique a pris une place démesurée dans l'espace public ; c'est à travers elle désormais que s'évalue la respectabilité des institutions et des personnes. Comme le souligne le sociologue Jean-Noël Ferrié, auteur de *L'Egypte entre démocratie et islamisme* (Autrement, 2008), tout le monde voulant paraître respectable, chacun affecte de suivre les règles islamiques et s'indigne de ceux qui ne le font pas. Logiquement, cette "réislamisation" de la société aurait dû conduire à un plus grand respect des femmes, mais c'est le contraire qui se produit. Dans ses *Chroniques de la révolution égyptienne* (Actes Sud, 2011), l'écrivain Alaa El-Aswany explique : "*Les wahhabites ne voient en la femme qu'un réceptacle sexuel, un instrument de tentation ou un moyen d'avoir des enfants. Ce qui les préoccupe le plus, c'est de recouvrir le corps de la femme et de l'isoler autant que possible de la fréquentation de la société, pour repousser le mal qui peut venir de sa séduction.*" La femme qui est perçue uniquement comme un corps, source de tentation, devient ainsi un butin sexuel.

LA LOI DU SILENCE

La victime d'un viol n'est guère encouragée à déposer plainte. Policiers et magistrats ont tendance à l'en dissuader, quand ce n'est pas la famille de l'agresseur qui la menace de représailles. Elle est souvent sommée par ses proches de ne rien dire. Il ne faut pas que la honte retombe sur la famille. Car, quand une femme est "souillée", c'est l'homme - le mari, le père ou le frère - qui est atteint dans son honneur !

Le *taharosh*, longtemps nié, est devenu un débat national grâce à une femme courageuse de 27 ans, Noha Rochdi. Agressée en 2008 par un chauffeur de minibus, elle a osé porter l'affaire devant les tribunaux. Malgré les quolibets et les rumeurs ignobles propagées sur son compte, elle a réussi à faire condamner l'agresseur à trois ans de prison.

AU MILIEU DE LA LIESSE POPULAIRE

Le cinéaste Mohamed Diab, qui assistait au procès, a décidé d'en tirer un film. *Les Femmes du bus 678*, sorti en 2011, met en scène trois jeunes habitantes du Caire, appartenant à des mondes différents, victimes d'agressions sexuelles. Elles décident de punir physiquement les agresseurs... Si le film ne fait pas toujours dans la dentelle, il a battu des records d'entrées et a sensibilisé les Egyptiens au fléau du harcèlement. Mohamed Diab a gagné les procès qui lui ont été intentés pour avoir prétendument sali l'image du pays.

Les Femmes du bus 678 est sorti juste avant le soulèvement populaire de janvier et février 2011 qui, en dix-huit jours, a chassé Hosni Moubarak du pouvoir. Un remarquable civisme régnait alors place Tahrir. Pas un seul cas de harcèlement n'a été signalé, alors que des manifestantes y dormaient. Malheureusement, le dix-huitième jour, au milieu de la liesse populaire, une envoyée spéciale de la chaîne américaine CBS, Lora Logan, a été sauvagement agressée par plus de 200 hommes. Au cours des mois suivants, deux journalistes françaises, Carole Sinz, de France 3, et Sonia Dridi, de France 24, attaquées de la même façon, ont été secourues à grand-peine.

CALVAIRE

Mais la plupart des victimes sont égyptiennes. Une jeune manifestante, Yasmine Al-Baramaoui, a subi un calvaire en novembre 2012. Elle a tenu à le raconter à la télévision, alors qu'on lui avait demandé de se taire *"pour ne pas ternir l'image de la révolution"*. Elle a répliqué avec colère : *"Nous avons fait la révolution au nom de notre dignité, et vous voulez que je me taise !"* Yasmine se trouvait ce jour-là sur la place Tahrir avec d'autres militantes. *"Au début, a-t-elle précisé, ils étaient une dizaine, ils formaient un petit cercle autour de nous. Puis d'autres cercles se sont ajoutés. Nous avons été séparées les unes des autres. J'ai été battue, jetée à terre, violée avec leurs mains, blessée avec des couteaux. Des personnes ont essayé de me venir en aide, elles n'ont rien pu faire..."* Montrant aux téléspectateurs ses habits déchirés, elle a ajouté : *"Je ne suis allée ni dans un commissariat ni dans un hôpital, je ne leur fais pas confiance. Mais je vais déposer plainte contre le président de la République, le premier ministre et le ministre de l'intérieur."*

Tout indique qu'il s'agit d'actes prémédités, organisés. Ainsi, en un jour, lors du deuxième anniversaire de la révolution, le 25 janvier, on a enregistré une vingtaine d'agressions de ce genre. *"Ils ne cherchaient pas à se donner du plaisir, ils voulaient me faire mal"*, a dénoncé Yasmine. *"Ces hommes n'emploient ni les mots ni les gestes habituels des violeurs, ils ne sont même pas excités sexuellement"*, remarque Hanna Youssef, ingénieure.

Déposer plainte n'est pas facile, même quand l'agression a été en partie filmée par des témoins. Car, dans la mêlée, on a du mal à distinguer les agresseurs des secours. De faux chevaliers blancs en profitent pour attirer une autre victime potentielle dans un piège et se jeter sur elle. Désormais, lorsque des groupes de femmes manifestent, elles sont accompagnées d'une escouade d'hommes pour les défendre, comme les Tahrir Bodyguard. Mais il arrive que ces volontaires soient agressés par des assaillants plus nombreux. Dans la bagarre, on ne sait plus qui est qui.

UN TERME SOURCE DE CONFUSION

Le terme *taharosh* est source de confusion, car il désigne toute une gamme de comportements, allant de la drague - célébrée par le film ou la chanson - jusqu'aux viols collectifs. La multiplication de ceux-ci depuis deux ans tient en partie à la crise des institutions. L'Etat donne l'impression de s'effondrer, en tout cas de ne plus rien contrôler. La police est en pleine débâcle, et nombre de délinquants, parfois évadés de prison, ont le champ libre, utilisant des armes à feu venues de Libye. On avait tablé sur l'armée pour assurer l'ordre. Mais celle-ci a démontré son incompetence ou sa brutalité. Les révolutionnaires ne lui pardonnent pas les stupéfiants "tests de virginité" qu'elle a infligés à des manifestantes arrêtées le 9 mars 2011, lors de la Journée de la femme.

"Le harcèlement est un rapport de pouvoir, une manière de signifier que la rue appartient aux hommes", affirme Evine Naga, une militante féministe qui a créé en Egypte une société développant... les énergies nouvelles. Elle ne fait pas de différence entre les "commandos" actuels et les *baltagueyas* ("mercenaires et voyous") qui, du temps de Moubarak, voulaient terroriser des manifestantes de la même façon, le 25 mai 2005, devant le siège du syndicat des journalistes, au Caire. Elle dénonce *"un pouvoir islamiste,*

obscurantiste, qui, sous prétexte de charia et de traditions, veut emmurer les femmes et anéantir la révolution".

"ESPACES MASCULINS"

Il faut dire que les Frères musulmans, qui gouvernent le pays, ont réagi à ces violences de manière lamentable : soit en promettant de vagues mesures qui n'ont pas reçu l'ombre d'une application ; soit en rendant les victimes responsables de ce qui leur arrivait. Les femmes qui vont manifester place Tahrir savent pertinemment qu'elles se trouvent au milieu de voyous, ont dit en substance des membres de la commission sénatoriale... des droits de l'homme. Elles portent des tenues "*indécentes*" ou se trouvent dans des "*espaces masculins*". On a entendu des propos ahurissants à la télévision. Un prédicateur fondamentaliste, le cheikh Abou Islam, a dit sur la chaîne privée Al-Oum : "*Celles qui vont place Tahrir sont des femmes nues, non voilées, des veuves et des croisées qui ne cherchent qu'à se faire violer.*"

On n'a plus seulement une société à deux vitesses, avec des inégalités croissantes, mais deux Egypte. L'une se caractérise par le repli identitaire, alors que le pays n'a jamais été aussi ouvert sur le monde extérieur grâce aux chaînes satellitaires et à Internet ; l'autre, par une volonté farouche de se libérer d'une double oppression, politique et religieuse. Le statut de la femme est au coeur de ce conflit. Depuis plusieurs années, des blogueuses qui n'ont pas froid aux yeux se sont fait un nom sur la Toile. Shahinaz Abdel Salam, l'une des plus connues, se souvient qu'elles n'étaient qu'une vingtaine à manifester en avril 2009, dans le quartier populaire du Moqattam, au Caire, après une agression. Aujourd'hui, malgré les tentatives d'intimidation, c'est par centaines que les femmes, voilées ou non, descendent dans la rue pour dénoncer le "harcèlement sexuel". Un terme vague et bien faible pour désigner les violences qui leur sont faites, y compris à la maison.

"Les Egyptiennes sont harcelées de tous côtés : physiquement, psychologiquement, socialement, économiquement, affirme l'essayiste Ghada Al-Wakil. L'Egypte s'est couverte de voiles. Dans ma jeunesse, nous étions en maillot de bain sur les plages. D'où sortent tous ces voiles ? C'est une culture du désert, qui n'est pas la nôtre. J'ai porté le foulard trois mois, je voulais faire l'expérience. Je me suis sentie déguisée. Plus jamais ! J'ai passé des nuits sur la place Tahrir. Je n'ai pas de leçon à recevoir de ces prêcheurs barbus, je suis musulmane et vaccinée. Nous avons vaincu la peur. Ils n'ont pas fini de nous entendre."

- Robert Solé

"LES FEMMES DU BUS 678" film égyptien de Mohamed Diab. Avec Nelly Karim, Maged El-Kedwany et Bassem Samra (1 h 40). 1 DVD Pyramide Vidéo.

SUR LE WEB

"THE STATUS OF EGYPTIAN WOMEN IN 2012" ("LE STATUT DES FEMMES ÉGYPTIENNES EN 2012")

Le rapport, en anglais, de l'ONG Centre égyptien pour les droits des femmes : www.ecwronline.org

Trafic de femmes en hausse vers la Chine depuis l'Asie du Sud-Est

De plus en plus de femmes d'Asie du Sud-Est passent illégalement en Chine, où elles sont vendues à des villageois ou forcées à se prostituer.

Le Monde.fr avec AFP | 03.12.2011 à 11h12 •

De plus en plus de femmes d'Asie du Sud-Est passent illégalement en [Chine](#), où elles sont vendues à des villageois ou forcées à se [prostituer](#).

"Le nombre de femmes étrangères amenées clandestinement en Chine est sans aucun doute en hausse", affirme Chen Shiqu, directeur du bureau de répression du trafic d'êtres humains du ministère de la sécurité publique, cité samedi 3 décembre par le *China Daily*, qui n'a cependant pas donné de chiffre permettant de [mesurer](#) l'ampleur du phénomène.

Ces femmes viennent en général de régions rurales pauvres du [Vietnam](#), du [Laos](#) et de la [Birmanie](#) et sont souvent attirées par des trafiquants qui leur promettent un [emploi](#) bien rémunéré ou un mariage avec un riche Chinois.

ÉPOUSES OU PROSTITUÉES

"Les victimes sont souvent vendues dans les régions rurales chinoises comme épouses de villageois locaux, ou contraintes à [offrir](#) des services sexuels dans des maisons de passe clandestines des régions côtières ou frontalières de la Chine, notamment dans les provinces du Guangdong et du Guangxi (sud), ainsi qu'au Yunnan (sud-ouest)", détaille M. Chen.

Dans les campagnes chinoises, la [famille](#) du mari doit traditionnellement [verser](#) une dot considérable à celle de la bru. Aussi est-il fréquent que les moins fortunés se marient à moindre coût avec des femmes venues de régions pauvres. Ces femmes leur ont souvent été présentées par des trafiquants qui les "[achètent](#)" dans leur province d'origine pour les "[revendre](#)" ailleurs.

Le prix d'une femme varie entre 20 000 yuans (2 350 euros) et 50 000 yuans (5 870 euros) selon leur apparence et leur nationalité, d'après Jin Yulu, un responsable du poste frontière de Ruili, à la frontière birmane, interrogé par le *China Daily*.

La [population](#) chinoise compte plus d'hommes que de femmes. A cause de l'élimination prénatale des fœtus féminins, il naît 118,1 garçons pour seulement 100 filles, contre un ratio naturel de 105 garçons pour 100 filles, d'après les chiffres des Nations unies.